



La mobilisation de la Période de Préparation au Reclassement

WEBINAIRE 23 JUIN 2022



Introduction

- *Actualités du Handipacte et du FIPHFP*
- *Contexte et objectif du webinaire*
- *Ordre du jour*

La programmation du Handipacte :



Cycle de webinaires

06/10/22 - 11h à 12h30 La formation comme outil de la reconversion professionnelle

12/01/23 - 11h à 12h30 Bonnes pratiques en faveur de la reconversion professionnelle des employeurs publics d'Occitanie

Réunions à destination des médecins et infirmières du travail et de prévention

05/07/22 - 11h à 12h30 Le fonctionnement des cellules de maintien en emploi - rôle et place du médecin du travail / de prévention

18/10/22 - 11h à 12h30 Les outils de diagnostic individuels mobilisables par les équipes de santé au travail : Cap Emploi volet maintien et EPAAST

Réunion des correspondants handicap

27/09/22 - 14h à 17h De la PSOP à Inclu'Pro Formation

06/12/22 - 9h à 12h30 Le handicap auditif : zoom sur les outils de compensation et les partenaires mobilisables

21/02/23 - 9h à 12h30 Handicap psychique et maintien en emploi

La programmation du Handipacte :



08/09/22 - 10h à 12h30 Réunion à destination des employeurs publics

Réunion d'information à destination des acteurs nouvellement mobilisés sur les sujets du handicap concernant les dispositifs d'aides du FIPHFP

20/10/22 - 9h à 12h30 Action nationale à destination des CDG

Réunion nationale des CDG

08/11/22 - 9h30 à 12h30 Club des employeurs publics conventionnés

Employeurs publics et FIPHFP en présence du FIPHFP national

22 ou 27 novembre 2022 Séminaire annuel

Thème et format à définir

09/02/2023 Réunion conjointe RRH – Handi-Pacte Occitanie

Comment créer son réseau de partenaires locaux (employeurs, prestataires...) et comment y contribuer / l'alimenter

Inscription sur le site du Handi-Pacte Occitanie

<https://www.handipacte-occitanie.org/>



La programmation nationale du FIPHFP :



- **Sensibiliser au Handicap par le ludique** – 1er mars 2022 de 10h à 12h - replay disponible
- **Nouveau Catalogue des aides et interventions du FIPHFP** - 17 mars 2022 de 10h à 12h - replay disponible
- **Apprentissage dans la Fonction publique** – Mai 2022
- **Formation/professionnalisation des Cap emploi** – 1er semestre 2022
- **Sécurisation des parcours professionnels** – 1er semestre 2022
- **Lieu unique d'accueil** – 2ème semestre 2022
- **Journée dédiée aux centres de gestion de la fonction publique territoriale** – 2ème semestre 2022
- **Présentation de la Fonction Publique / du FIPHFP**
- **Accessibilité numérique**
- **Troubles DYS** – 24 janvier 2023
- **Les conventions du FIPHFP avec le CNFPT et l'ANFH** – Janvier 2023
- **Duoday** - Février 2023

Un webinaire qui s'inscrit dans un cycle annuel



Webinaire 1 : **Cadre juridique de la reconversion professionnelle**

31 mars – 11h

Webinaire 2 : **La mobilisation de la PPR**

23 juin – 11h

Webinaire 3 : **La formation comme outil de la reconversion professionnelle**

6 octobre – 11h

Webinaire 4 : **Bonnes pratiques en faveur de la reconversion professionnelle des employeurs publics d'Occitanie**

12 janvier – 11h

Objectifs du webinar



3 OBJECTIFS

1

Aborder le déroulement, les leviers et les freins, la plus-value de la période de préparation au reclassement

2

Identifier les outils et les acteurs ressources qui peuvent vous accompagner et vous conseiller, pour la période de préparation au reclassement

3

Bénéficier d'un partage d'expériences, repérer les bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la période de préparation au reclassement

Ordre du jour



1/ Rappel du contexte et du cadrage juridique

2/ Le processus de la PPR et l'accompagnement par les CDG

Centre de Gestion du Gard : Mme Brigitte MONIER

Témoignage d'un agent bénéficiaire d'une PPR : Mme COSTANTINO

3/ Le point de vue d'un employeur de la fonction publique territoriale

Interview de la Mairie de Frontignan : Mme Valérie PUJAR-DOLCEMASCOLO et
Mme Fanny FRANCE



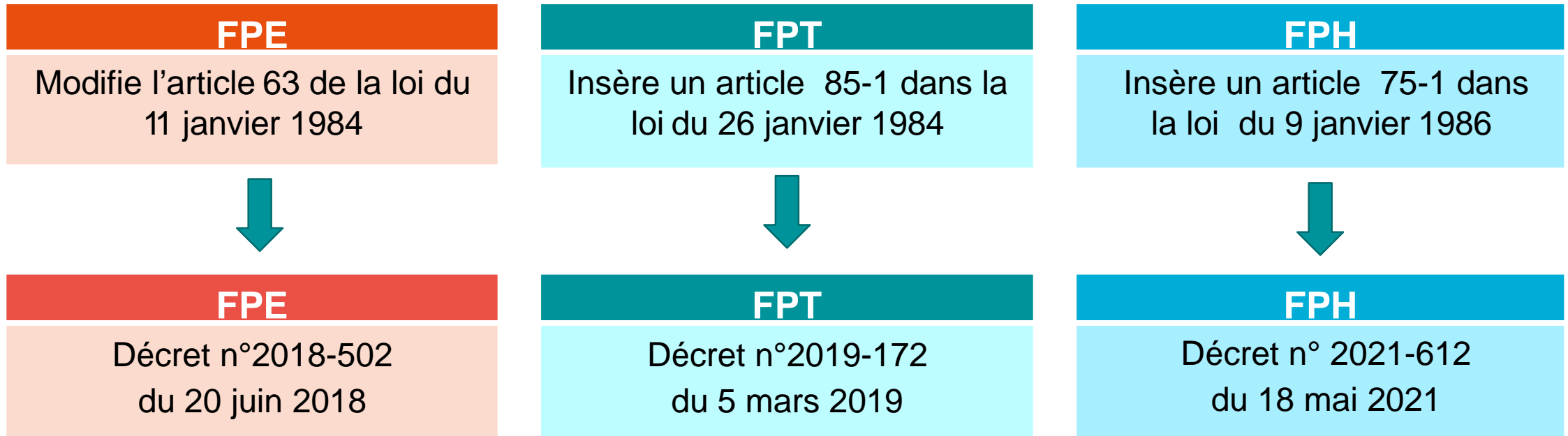
Eléments de cadrage





Le cadre réglementaire de la PPR

L'ordonnance du 19 janvier 2017 n°2017-53



De nouveaux décrets pour la PPR publiés le 24 avril 2022



Les principes de la PPR

**Un dispositif qui permet de combiner toutes les étapes de la reconversion
(de la définition du projet au reclassement)**



réservée aux agents titulaires
en position d'activité

Durée : 1 an

Période pendant laquelle l'agent prépare son reclassement, qui peut comporter des temps de formation, d'observation, de mise en situation...

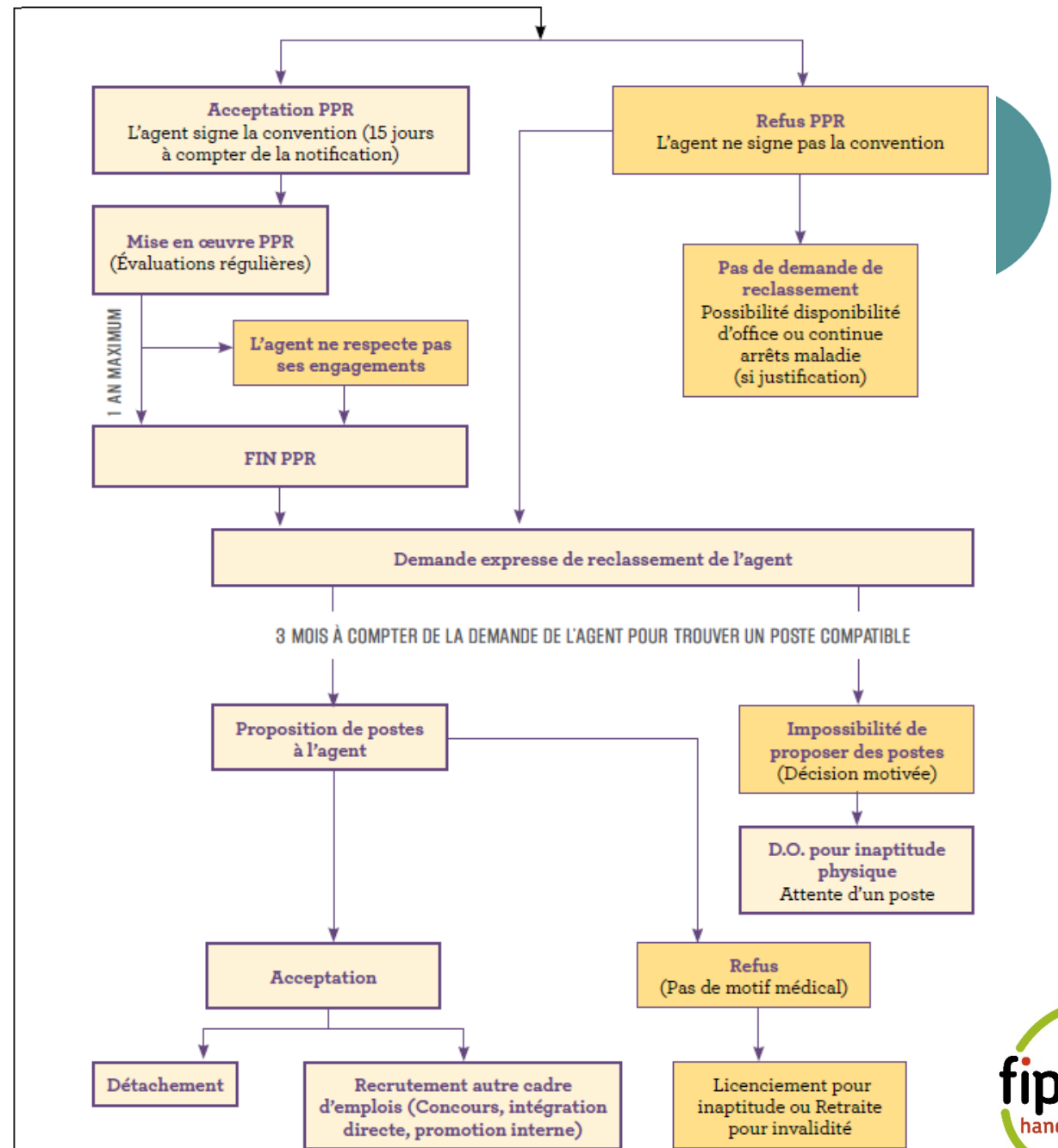
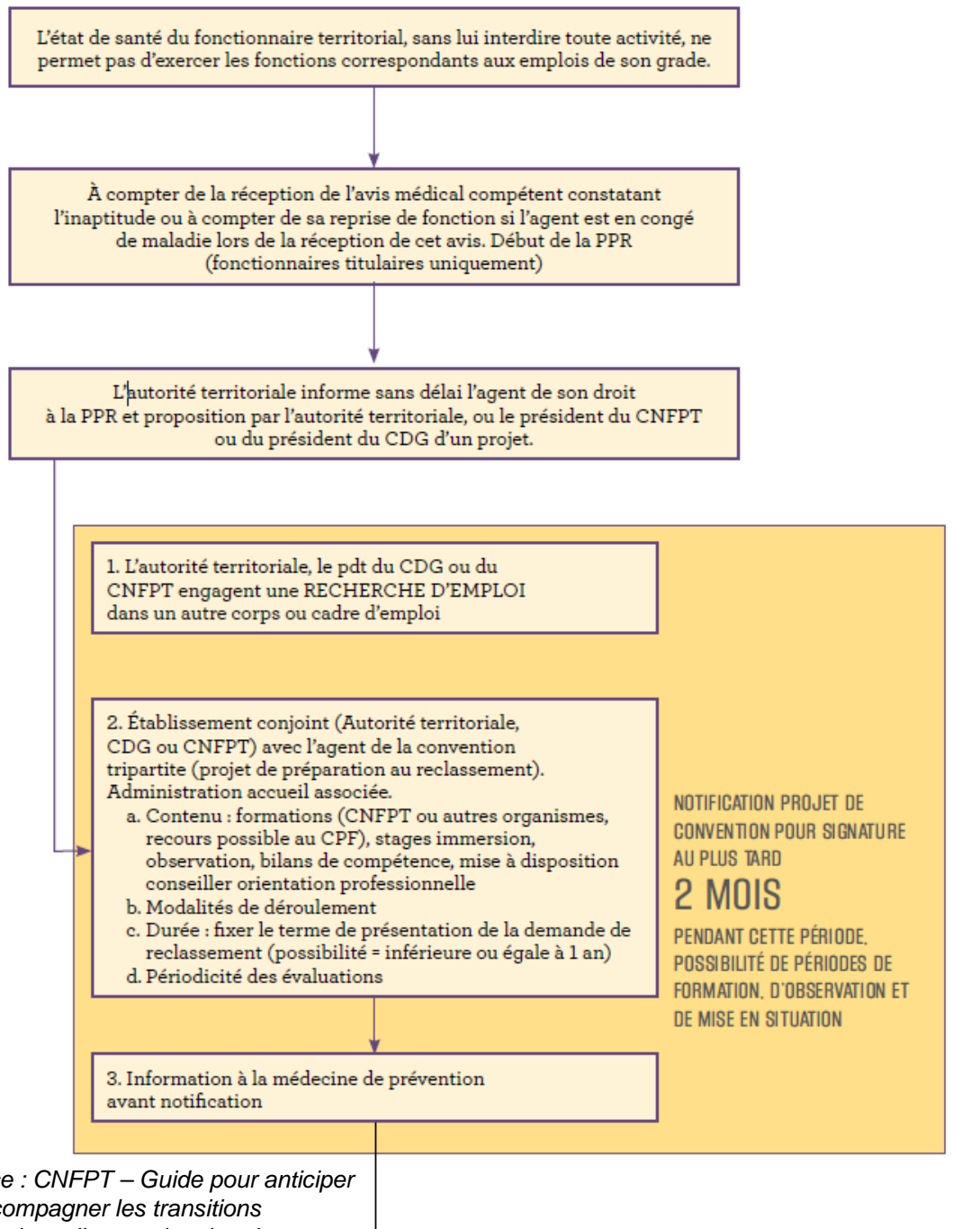
Les actions sont formalisées dans une convention
signée entre l'agent et son employeur
+ Président du CDG ou du CNFPT (FPT)

A l'expiration de la période, l'agent demande son reclassement qui s'effectue par la voie du détachement ou de concours / examens



Le processus de la PPR et l'accompagnement par les CDG

Mme Brigitte MONIER, Centre de Gestion du Gard



Source : CNFPT – Guide pour anticiper et accompagner les transitions professionnelles en situation de reclassement



La PPR du point de vue de l'agent bénéficiaire

*Témoignage de Mme Giordana COSTANTINO,
Agent à l'Agglomération du Gard Rhodanien*



La PPR du point de vue de l'employeur

*Interview de Mme Valérie PUJAR-DOLCEMASCOLO
et Mme Fanny France, Mairie de Frontignan*

En conclusion : les bonnes pratiques



Mettre en œuvre des pratiques pour prévenir et anticiper les situations d'inaptitude souvent plus complexes à gérer

Multiplier les enquêtes métier et les stages d'immersion pour confirmer le projet professionnel

Désigner un tuteur en appui de l'agent, tout au long du parcours et préciser les rôles et engagements de chacun

Structurer les étapes en se donnant un cadre temporel et effectuer des bilans réguliers et tracés

Mobiliser des prestations / dispositifs spécifiques : savoir s'entourer

Ne pas hésiter à démarrer une PPR < 1 an

En conclusion : quelques ressources utiles



- De nombreux **Centres de Gestion** ont mis à disposition sur leur site internet des **outils administratifs** qui permettent de cadrer et de structurer le dispositif de la période préparatoire au reclassement
- Le **guide du reclassement** disponible sur le site du **Handipacte Occitanie**
- Des **ressources complémentaires** (outils administratifs, supports d'information,...) capitalisées sur le site du **Handipacte Occitanie**
- Un **Kit PPR** personnalisable, à destination des employeurs, en cours d'élaboration par le **Handipacte Occitanie**



Zoom : le kit PPR du Handi-Pacte Occitanie



- Un kit PPR en cours d'élaboration par l'équipe du Handi-Pacte, avec pour objectif d'intégrer des **outils personnalisables, prêts à l'emploi**, de manière à ce que les établissements puissent en retirer une aide et une facilité dans la **mise en œuvre de la PPR**.

- Une **liste d'outils** en cours de définition :
 - Guide pour les équipes de gestion RH et managers
 - Logigramme des différentes étapes intégrant les outils mobilisables.
 - Outils de communication
 - FAQ sur la PPR
 - Note juridique
 - Etc.



Merci pour votre
attention !